

Réunion département MIASHS

17 mai 2021 – par visioconférence

Présence

- Présents : Jérôme Gensel, Alain Latour, Jean-Michel Adam, Mustapha Rachdi, Frédérique Brenet, Jérôme David, Sonia Kandel, Salim Kobeissi, Benoît Lemaire, Manuel Atencia, Aya Dakdouki, Julie Dugdale, Julien Grépat, Daniel Bardou
- Excusés : Damien Pellier
- Absents: Pierre Blarre, Florian Rodriguez

Ordre du jour

1. Point sur les postes
2. Point sur la direction de l'UFR
3. Convention avec la FEG
4. Informations diverses

Point sur les postes

- Poste informatique JMA : 61 candidatures, très bons dossiers, auditions jeudi 20 mai, 6 auditionnés (2 femmes, 4 hommes)
- Poste ORE math : 9 candidatures, commission de recrutement, jeudi 27 mai 2021
- Poste Alain Latour (retraite octobre 2022)
 - LJK : MCF au lieu de PR
 - Actuellement : 3/3 PR en math, 1/8 PR en informatique
 - Récupération poste PR en informatique ???

Point sur la direction de l'UFR

- Pas d'élections directeur/trice d'UFR en vue, pas de volontaires
- **Décisions à long terme :**
 - Constitution du groupe de travail UFR en cours :
présentation proposition au conseil d'UFR 25 mai
 - Feuille de route
 - Relations internes à l'UFR : Gouvernance
 - Relations externes à l'UFR: Présidence UGA, autres composantes, CSPM

Point sur la direction de l'UFR

- **Décisions à court terme :**

- Procédure : Bureau UFR propose au conseil UFR

- Seuil de dédoublement des groupes de TD :

compromis entre **seuil théorique** (soutenabilité financière, base année 19-20) ET **seuil pratique** (nécessités nature enseignements et capacité des salles BMD) = **35 étudiants** (flexibilité car compensation possible entre Licence et Master au sein du département)

→ Exceptions : cours d'anglais (effectifs en discussion, réunion avec anglicistes ce mercredi), cours en salle informatique (capacité salle, 2 étudiants par poste)

- Demandes emplois étudiants

- Parcoursup

Convention avec la FEG

- La convention a été reconduite tacitement pour un an :
- Les discussions sur le changement de l'article 2 de la convention FEG-SHS seront laissées en attente jusqu'à l'élection d'un directeur/trice d'UFR
- Les discussions au niveau financier seront faites en présence des VP Finances et VP Formation

Convention avec la FEG

Article 2 : Responsabilité et pilotage

- Texte actuel

La responsabilité de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignants, l'un nommé par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS.

Un comité de pilotage est constitué par 4 enseignants référents (dont les deux responsables de la licence) pour chacune des 4 disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives, Sciences Economiques).

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS.

Convention avec la FEG

Article 2 : Responsabilité et pilotage (Proposition FEG du 2 avril 2021)

La responsabilité pédagogique de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignant.e.s, l'un.e nommé.e par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS. Chacun.e assure la responsabilité, respectivement du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Économiques (MISÉ) et du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives (MISC).

Le comité de pilotage (possiblement, la composition paritaire pourrait plutôt concerner un comité de suivi concrétisant les liens institutionnels entre FEG et SHS) de la licence MIASHS est constitué paritairement par des représentant.e-s des deux composantes. Sa composition inclut :

- Quatre enseignants référents, dont les deux responsables pédagogiques de la licence sus-mentionné.e.s. Au total, ils-elles doivent être issu.e.s des quatre disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives et Sciences Économiques).
- La directrice ou le directeur du département MIASHS.
- La directrice ou le directeur du département de premier cycle de la Faculté d'Économie.
- Deux enseignant.e.s de la FEG impliqué.e.s dans les enseignements de la filière MIASHS qui seront nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ.

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS. (ce comité de pilotage pédagogique conserverait ce rôle avec une composition liée au poids des disciplines. Il serait distinct du comité de suivi qui aurait une autre composition, paritaire, et un autre périmètre de compétences décisionnelles. En particulier, se prononcer chaque année sur le RDE de la licence, les capacités d'accueil, le point financier, etc). Il se réunit au minimum une fois par année pédagogique.

Enfin, les jurys de la licence MIASHS comprennent les quatre enseignant.e.s référent.e.s sus-mentionné.e.s ainsi que deux enseignant.e.s de sciences économiques de la licence, nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ. Ils sont co-présidés par les responsables pédagogiques des deux parcours.

Convention avec la FEG

- Si pas de « parité », FEG évoque l'idée de limiter l'accès en parcours ECO
→ effectifs 2020-21: 1/3 COG, 2/3 ECO
- Proposition de deux comités (pas clair dans le texte proposé par la FEG) :
 - 1. Comité de pilotage** : chargé des aspects pédagogiques
→ inclusion de tous les volets pédagogiques : Mathématiques, Informatique, enseignement transversal (ET), Sciences Cognitives et Sciences Économiques
→ définition du nombre de parties à discuter : $\frac{1}{4}$ (actuellement), $\frac{1}{5}$ (si ET considéré), $\frac{1}{8}$ (si proportion stricte de la maquette)
 - 2. Comité de suivi** : chargé des aspects financiers et politiques
→ parité avec la FEG: 50% (FEG), 50% (SHS)
- Département MIASHS : proposer un texte
→ Frédérique Brenet proposera un texte lors de la prochaine réunion

Convention avec la FEG

Article 2 : Responsabilité et pilotage (Proposition Sonia 8 avril 2021)

La **responsabilité pédagogique** de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignant.e.s, l'un.e nommé.e par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'UFR SHS. Chacun.e assure la responsabilité, respectivement du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Économiques (MISÉ) et du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives (MISC).

Le **comité de pilotage** de la licence MIASHS est constitué par **un enseignant-e représentant chacun des ses volets pédagogiques: Mathématiques, Informatique, enseignement transversal, Sciences Cognitives et Sciences Économiques**. Sa composition inclut :

- **Cinq** enseignants référents, dont les deux responsables pédagogiques de la licence sus-mentionné.e.s. Au total, ils-elles doivent être issu.e.s des ~~quatre~~ disciplines principalement enseignées dans la licence MIASHS (Mathématiques, Informatique, **enseignement transversal (anglais, méthodologie, etc)**, Sciences Cognitives et Sciences Économiques.
- La directrice ou le directeur du département MIASHS.
- La directrice ou le directeur du département de premier cycle de la Faculté d'Économie.
- ~~Deux enseignant.e.s de la FEG impliqué.e.s dans les enseignements de la filière MIASHS qui seront nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ.~~

Le rôle du comité de pilotage est d'orienter et de faire évoluer le programme pédagogique de la licence MIASHS. ~~(ce comité de pilotage pédagogique conserverait ce rôle avec une composition liée au poids des disciplines. Il serait distinct du comité de suivi qui aurait une autre composition, paritaire, et un autre périmètre de compétences décisionnelles. En particulier, se prononcer chaque année sur le RDE de la licence, les capacités d'accueil, le point financier, etc).~~ Il se réunit au minimum une fois par année pédagogique.

Enfin, **les jurys de la licence** MIASHS comprennent les **cinq** enseignant.e.s référent.e.s sus-mentionné.e.s ~~ainsi que deux enseignant.e.s de sciences économiques de la licence, nommé.e.s chaque année par le.la responsable pédagogique du parcours MISÉ~~. Ils sont co-présidés par les responsables pédagogiques des deux parcours.

Convention avec la FEG

Article 2 : Responsabilité et pilotage (Proposition Fred 27 avril 2021)

La responsabilité pédagogique de la licence MIASHS est assurée conjointement par deux enseignant•es, l'un•e nommé•e par la direction de la FEG et l'autre par la direction de l'ufr-SHS. Chacun•e assure la responsabilité respective du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Économiques (MISÉ) et du parcours Mathématiques, Informatique, Sciences Cognitives (MISC).

Le copil pédagogique (*dénomination ?*) de la formation

* fonction : définition du programme (connaissances & compétences), répartition des ects, répartition des heures en cm / td / tm, MC3 & RDE...

* composition :

•• cinq enseignant•es référent•es, chacun•e représentant les différents blocs disciplinaires enseignés (mat, inf, cog, eco, transversaux), dont les deux responsables pédagogiques ; *comment sont désigné les trois autres ? fréquence de rotation ?*

•• la / le direct•rice/eur du département MIASHS ;

•• la direct•rice/eur du département de premier cycle de la FEG ;

le "copil" se réunit au minimum une fois par année universitaire.

Le comité directeur (*dénomination ?*) de la licence

* fonction : gouvernance et gestion de la licence (capacité d'accueil dans chaque niveau, grands principes de l'accréditation, volumes horaires semestriels, équilibre financier...);

* composition :

•• la / le direct•rice/eur de la FEG ;

•• la / le direct•rice/eur de l'ufr-SHS ; •• les deux responsables pédagogiques ;

•• deux enseignant•es impliqué•es dans les enseignements de la licence, l'un•e issu•e de l'ufr-SHS, l'autre de la FEG ; *comment sont-ils/elles désigné•es ? fréquence de rotation ?* le "comité" se réunit au minimum une fois par année universitaire.

Enfin, les jurys de la licence se composent des cinq enseignant•es référent•es du "copil" et sont co-présidés par les deux responsables pédagogiques de la formation.

Informations diverses

- Maquette Master parcours SSD toujours en attente : IM2AG se chargera d'envoyer l'information à l'UFR SHS
- Prochaine réunion du département : Juillet 2021, préparation de la rentrée